

GROUPE FLO

Société anonyme au capital de 19.759.871,50 €
Siège social : Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

RAPPORT ANNUEL DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2012

Chers actionnaires,

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire afin :

- de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société Groupe Flo (ci-après la « **Société** ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ;
- de soumettre à votre ratification la nomination par cooptation d'un administrateur ;
- de soumettre à votre approbation des autorisations ou délégations à consentir au Conseil d'Administration en matière :
 - d'achat d'actions de la Société ;
 - d'augmentation du capital social de la Société par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
 - d'augmentation du montant desdites émissions en cas de demandes excédentaires ;
 - d'augmentation de capital au profit de salariés et anciens salariés adhérents d'un Plan d'Epargne d'Entreprise ;
 - d'augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires en vue de rémunérer des apports en nature de titres qui seraient consentis à la Société ;
 - de mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions de la Société au bénéfice des salariés ou dirigeants de cette dernière ;
 - de réduction du capital social par annulation d'actions de la Société.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- du rapport de gestion sur les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ;
- du rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne ;
- des rapports spéciaux du Conseil d'Administration établis en application des dispositions des articles L. 225-184, L. 225-197-4 du Code de commerce,
- des rapports des commissaires aux comptes.

1. COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

1.1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Les ventes totales sous les différentes enseignes de Groupe Flo ont atteint 587,5 millions pour l'année 2011, soit une progression de 2,9% par rapport à la même période en 2010. Cette croissance s'appuie principalement sur la dynamique d'ouvertures de franchises réalisées depuis le 1er janvier 2010 (27 restaurants). Cette évolution tient également compte du non renouvellement au 30 septembre 2011 du contrat de gestion de quatre restaurants détenus par Disneyland Paris, activité non stratégique et dilutive pour Groupe Flo.

Le chiffre d'affaires consolidé de 2011 avec 382,2 millions d'euros a progressé de 0,9% par rapport à 2010 (+1,3% à périmètre comparable).

L'année 2011 s'est déroulée de manière contrastée. La première période de janvier à juillet a été marquée par une croissance régulière.

Dès le mois d'août, Groupe Flo a constaté une rupture de confiance et de consommation des ménages français, sur fonds de crise européenne. Cette tendance s'est ensuite accentuée sur le quatrième trimestre.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires a également été affecté, au troisième trimestre, par la fermeture, pour transformation, des restaurants sous enseigne « Bistro Romain ». Au cours des quatre dernières années, Groupe Flo a optimisé ses modèles économiques et renforcé sa structure financière tout en développant ses réseaux.

Malgré le contexte de consommation difficile, le résultat opérationnel courant atteint 33,0 millions d'euros au 31 décembre 2011, contre 33,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La rentabilité opérationnelle de Groupe Flo a été pénalisée au second semestre par la contraction de son activité commerciale et l'impact ponctuel du coût de la transformation des sites Bistro Romain (1,7 million d'euros), qui auront un impact positif dès 2012.

Le résultat financier s'est fortement amélioré en 2011 (-4,7 millions d'euros en 2010, contre -5,4 millions d'euros en 2010), sous l'effet de la poursuite du désendettement, tout en conservant un fort niveau d'investissements opérationnels, en soutien du développement des marques.

La dette nette bancaire s'établit à 77,9 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit un ratio de Leverage (Dette nette / EBITDA) de 1,6. Ce ratio permet à Groupe Flo de maintenir une marge minimum sur son crédit syndiqué.

- Données sociales et environnementales de l'activité de la Société

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 5 du Code de commerce, nous vous signalons que l'activité de la Société n'a pas d'incidence sociale ou environnementale particulière.

La Société s'efforce dans le cadre de sa politique d'embauche et de promotion professionnelle, de prendre toutes les mesures nécessaires aux fins d'éviter toute forme de discrimination.

Pour plus de détails sur la politique du groupe en matière de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités (en ce inclus en matière d'égalité et de politique salariale), nous vous laissons le soin de vous reporter au rapport de gestion du groupe repris par ailleurs dans le document de référence 2011.

- Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

La Société ayant principalement une activité de holding, elle n'est pas, à son niveau, directement soumise à des risques particuliers, mais est indirectement soumise aux risques et incertitudes auxquels le Groupe Flo, dans son ensemble, peut être confronté. Pour plus de détails sur les risques auxquels le Groupe Flo peut être confronté, il est proposé de se reporter au rapport de gestion du groupe repris par ailleurs dans le document de référence 2011.

- Evolution récente et perspectives d'avenir

En 2011, Groupe Flo a poursuivi son développement autour de trois axes stratégiques prioritaires :

- le renforcement de la dynamique de la marque Hippopotamus, avec une quinzaine d'ouvertures réalisées sur l'année ;
- l'accélération du plan de restructuration du réseau Bistro Romain : 7 sites ont été transformés en 2011, enregistrant des performances encourageantes supérieures aux prévisions ;
- la valorisation des autres marques, relais de croissance, par un développement prioritaire en franchise.

En 2012, Groupe Flo souhaite renforcer sa position de leader en s'appuyant sur la pertinence de sa stratégie à long terme.

Groupe Flo poursuivra ainsi la mise en œuvre de la restructuration du réseau Bistro Romain, une politique d'innovation et de qualité des prestations, et l'accélération du CRM (Customer Relationship Management) au travers de déploiement de plans de marketing ciblés et de la mise en place d'outils de gestion de campagnes marketing.

- Evénements importants survenus depuis le 1^{er} janvier 2012

✓ Fermeture et cession et location-gérance d'établissement

Depuis le 1er janvier 2012, aucune cession et mise en location gérance n'a été réalisée.

✓ Renforcement des moyens de financement de Groupe Flo

Groupe Flo a souhaité se doter de moyen de financement complémentaire, lui permettant d'accélérer son développement, et notamment la transformation des restaurants Bistro Romain et l'acquisition éventuelle de restaurants détenus par des franchisés.

Dans ce contexte, Groupe Flo a signé le 16 février 2012, une capacité de crédit complémentaire correspondant à une tranche revolving d'un montant de 30,0 millions d'euros, remboursable in fine en 2013, date de refinancement de son contrat bancaire.

Ce financement comporte des clauses similaires au contrat de crédit de 2006, et notamment des valeurs de ratio de « Leverage (dette nette consolidée / EBITDA) et de couverture des frais financiers (résultat opérationnel courant consolidé / frais financiers nets consolidés) identiques pour les périodes du 30 juin 2012 et 31 décembre 2012.

✓ Autres :

La survenance d'aucun événement ou changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas effectué d'activité de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activité des filiales et participations

Nous vous rappelons que les filiales ou participations de la Société ont pour objet (i) l'exploitation et la gestion des enseignes suivantes :

- « Brasseries Flo »
- « Hippopotamus »
- « Bistro Romain »
- « Tablapizza »
- « Taverne de Maître Kanter »

et (ii) l'exploitation et la gestion de concessions telles que des restaurants du Disney Village, du CNIT et du Jardin des Plantes, à l'exception de la filiale dite « de services » qui regroupe l'ensemble des structures administratives et financières de Groupe Flo.

Vous trouverez par ailleurs dans le tableau annexé au bilan des informations relatives notamment à l'activité et aux résultats des sociétés suivantes :

- AGO Agence de Gestion et d'Organisation Hôtelière dont la Société détient 99,99% du capital social
- Compagnie Européenne de Marques dont la Société détient 89,29% du capital social
- Convergence Achats dont la Société détient 50% du capital social
- Diamant dont la Société détient 99,99% du capital social (radiée suite à une transmission universelle de patrimoine intervenue le 01/11/2011)
- Euro-Gastronomie dont la Société détient 99,99% du capital social
- Les Petits Bofinger SA dont la Société détient 99,98% du capital social
- Société d'Exploitation du Restaurant La Coupole SA dont la Société détient 99,99% du capital social
- Taverne de Maître Kanter SA dont la Société détient 99,88% du capital social
- Flo Evergreen dont la Société détient 95% du capital social
- Flo Kingdom dont la Société détient 95% du capital social
- Pig Restauration dont la Société détient 100% du capital social
- Tablapizza dont la Société détient 100% du capital social
- Arago Lacroix dont la Société détient 100% du capital social
- Flo la Défense dont la Société détient 100% du capital social
- Petit Bofinger Vincennes dont la Société détient 100% du capital social
- Flo Formation dont la Société détient 99,90% du capital social
- Flo Concess dont la Société détient 99,90% du capital social
- Flo Gestion dont la Société détient 99,99% du capital social
- Flo Gestion Régional dont la société détient 100% du capital social
- Flo Tradition dont la Société détient 99,99% du capital social
- Hippo Gestion et Cie dont la Société détient 99,99% du capital social
- SCI Tablapizza dont la Société détient 100% du capital social
- SCI Hippo dont la Société détient 100% du capital social
- SCI Taverne de Maître Kanter dont la Société détient 100% du capital social
- Groupe Flo Espana dont la Société détient 100% du capital social
- Flo Concession SPA dont la Société détient 100% du capital social

Il est précisé, à toutes fins utiles, qu'une présentation détaillée de l'activité du groupe figure dans

le rapport de gestion sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, lui-même intégré dans le document de référence.

- Prises de participation ou de contrôle

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société n'a pris aucune participation.

- Cession de participations

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la Société n'a pas cédé de participations.

- Sociétés contrôlées

La Société contrôle actuellement les sociétés visées au point « Activité des filiales et participations » ci-dessus.

- Actions d'autocontrôle

Les sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ne détiennent pas d'actions de la Société.

Par ailleurs, la Société ne détenait au 31 décembre 2011 aucune action propre en auto-détention.

1.3. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE

- Informations générales

Le capital de la Société est actuellement fixé à 19.759.871,50€ et est divisé en 39.519.743 actions de 0,50 € de nominal chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie,

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, doit être portée à votre connaissance l'identité des personnes physiques ou morales qui détiennent directement ou indirectement, plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux-tiers, des dix-huitièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales de la Société.

A ce titre, nous vous indiquons que la Société est détenue à hauteur de 70,58 % par la société Financière Flo (349 570 937 RCS NANTERRE) et que nous n'avons été avisés d'aucun franchissement à la hausse des seuils visés ci-avant au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous indiquons par ailleurs que la Société n'a émis aucun instrument dilutif, à l'exception des options de souscriptions d'actions.

Par suite de la levée d'options de souscription d'actions de la Société par les bénéficiaires concernés, le capital social de la Société a, le 1^{er} mars 2012, été augmenté de 202.330,50 euros, et a ainsi été porté de 19.557.541 € à 19.759.871,50 €, divisé en 39.519.743 actions de 0,50 € chacune.

Les informations mentionnées ci-dessus reflètent la situation connue au jour de l'établissement du présent rapport.

- Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié du groupe ne détient aucune participation dans l'une

quelconque des sociétés du groupe qui serait gérée dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou dans le cadre d'un fonds commun de placement d'entreprise qui aurait été mis en place par la Société.

1.4. COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présenterons le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

1.5. RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

	Exercice clos le 31 décembre 2011	Exercice clos le 31 décembre 2010
- Le chiffre d'affaires s'élève à :	58.938.045 €	63.604.458 €
- Le total des produits d'exploitation s'élève à :	76.710.102 €	80.043.754 €
- Le total des traitements et salaires s'élève à :	2.967.872 €	1.644.646 €
- Le total des charges sociales s'élève à :	1.253.498 €	769.722 €
- Le total des charges d'exploitation s'élève à :	44.179.881 €	46.643.913 €
D'où un résultat d'exploitation de :	32.530.221 €	33.399.841 €
- Le total des produits financiers s'élève à :	7.661.198 €	6.962.097 €
- Le total des charges financières s'élève à :	13.401.345 €	8.177.235 €
D'où un résultat financier de :	(5.740.147) €	(1.215.138) €
- Le résultat courant avant impôts est donc de :	26.790.074 €	32.184.703 €
- Le total des produits exceptionnels s'élève à :	370.090 €	758.711 €
- Le total des charges exceptionnelles s'élève à :	1.281.704 €	3.715.637 €
D'où un résultat exceptionnel de :	(911.615) €	(2.956.926) €
Participations des salariés :	0	0
Impôts :	5.057.170 €	5.403.809 €

En conséquence :

- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se soldent par un bénéfice net comptable de 20.821.289 € contre un bénéfice net comptable de 23.823.968 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- le total du bilan s'élève au 31 décembre 2011 à 474.668.880 € contre 473.967.300 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la Société

S'agissant des informations complémentaires à fournir en application des dispositions de l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous renvoyons au rapport de gestion sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20.821.289 €.

Il vous sera ensuite demandé de :

(i) constater que le bénéfice distribuable s'élève à :

- bénéfice de l'exercice :	20.821.289 €
- augmenté du solde du compte « Report à Nouveau » d'un montant de :	44.117.123 €

Total	64.938.412 €

(ii) et de décide d'affecter ledit bénéfice distribuable ainsi qu'il suit :

- à titre de dividende aux actionnaires, la somme de soit un dividende unitaire de 0,11 euro par action	4.347.281,73 €
- le solde, soit au poste « report à nouveau ».	60.591.130,27 €

étant précisé que le dividende attaché aux actions auto-détenues, s'il y a lieu, sera entièrement affecté au poste « report à nouveau ».

La date de détachement du dividende est envisagée le 11 juin 2012 pour une date de versement prévue le 14 juin 2012.

Il est précisé que le dividende de 0,11 € par action serait éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France prévu à l'article 158 du Code général des impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le dividende versé au titre des trois derniers exercices s'établit ainsi :

Exercice	Dividende par action	Montant total des dividendes versés	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%	Nombre d'actions ayant reçu le dividende
2008	0€	0€	-	-
2009	0€	0€	-	-
2010	0,12€	4.739.877 €	4.739.877	39.498.975

- Communication des charges somptuaires (CGI, art. 223 quater et 39-4)

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que la Société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-4 dudit Code.

- Communication des charges non déductibles fiscalement (CGI, art. 223 quinquies et 39-5)

En application des dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous indiquons que la Société n'a supporté aucune dépense ou charge non déductible visée à l'article 39-5 dudit Code.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

1.6. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.7. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Point sur les mandats des administrateurs de la Société

Aucun de ces mandats n'arrive à expiration.

Par ailleurs, par suite de la démission de Maximilien de Limburg Stirnum, il vous sera proposé de ratifier, la nomination par voie de cooptation de Xavier Le Clef en qualité d'administrateur, telle que décidée par le conseil d'administration aux termes de ses délibérations du 2 novembre 2011.

- Point sur les mandats des commissaires aux comptes

Aucun de ces mandats n'arrive à expiration.

- Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous présentons en annexe la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2011.

- Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Nous vous rappelons que la Société ne procède pas au versement de primes d'arrivée ou de départ.

Par ailleurs, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés par la Société ou d'autres sociétés du Groupe, durant l'exercice, à chaque mandataire social (y compris sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la Société ou des sociétés mentionnées aux articles L. 228-13 et L. 228-93 du Code commerce) :

- *S'agissant des membres du Conseil d'Administration :*

Identité des mandataires	Rémunérations brutes et avantages	Jetons de présence	Rémunération totale
Mr Gilles Samyn	--	7 800	7 800
Mr Antoine Flamarion	--	11 400	11 400
Mr Maximilien de Limburg Stirnum	--	9 450	9 450
Mr Piet Dejonghe	--	9 450	9 450
Mr Luc Bertrand	--	7 800	7 800
Mr Mathieu Chabran	--	12 600	12 600
Mr Pascal Malbequi	--	11 000	11 000
Mr Walter Butler	--	9 000	9 000
Mr Jean-Marc Espalioux	--	10 000	10 000
Mr Dominique Giraudier	474 992	11 000	485 992

